

M. Dickey: Non. J'en venais tout justement à ce point. Je parlais d'un argument particulier, argument que l'honorable député qui a posé la question a entendu, je présume, et qu'il approuve ou désapprouve. Ce que le représentant de Moose-Jaw-Lake-Centre tentait de démontrer, c'est que les dépenses élevées entraînant des impôts élevés nous feraient du tort en ce moment, et qu'elles contribuaient à favoriser le chômage.

L'honorable premier ministre suppléant (M. Howe) a traité de la question des dépenses élevées l'autre soir.

L'hon. M. Rowe: Avant que l'honorable député passe à une autre partie de son discours, me permettra-t-il une question?

M. Dickey: Oui, bien sûr.

L'hon. M. Rowe: L'honorable député veut-il donner à entendre que le gouvernement peut dépenser aussi utilement que les particuliers l'argent qu'il prend au peuple?

M. Dickey: Ma foi, monsieur l'Orateur, tout dépend du particulier en cause.

L'hon. M. Rowe: Cela dépend également du gouvernement dont il s'agit.

M. Dickey: Et du gouvernement aussi. L'honorable député conviendra, je pense, que pour ce qui est des dépenses, la réputation du gouvernement est...

M. Fleming: Celle d'un prodigue.

M. Dickey: ...excellente. L'honorable député n'approuve pas comme nous les dépenses relatives aux allocations familiales, par exemple, mais nous croyons aux allocations familiales.

L'honorable représentant de Greenwood (M. Macdonnell) m'a ensuite demandé si les impôts élevés permettaient, à mon avis, de résoudre le chômage. L'idée ne m'est certes pas venue un seul instant de prétendre qu'il en est ainsi. J'estime cependant que les dépenses de l'État servent et peuvent servir à pallier le chômage. Si l'honorable député ne reconnaît pas l'utilité des dépenses de l'État en ce domaine, il préconisera alors, je le présume, comme solution au chômage, la diminution des dépenses de l'État.

Telle est, il va sans dire, la solution dont le très honorable R. B. Bennett a fait l'essai au début des années 30 et tous savent, je pense, quel succès extraordinaire il a obtenu alors.

L'hon. M. Rowe: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège. (*Exclamations.*) Je n'interromps pas très souvent.

M. Dickey: S'agit-il d'une question?

[M. Macdonnell.]

L'hon. M. Rowe: Il s'agit de la question de privilège. Je n'interromps pas souvent. Toutefois, lorsque l'honorable député ne répond pas à ma question, je n'ai pas l'intention de le laisser poser une question à ma place. Je n'ai pas proposé la réduction de toutes les dépenses dont parle l'honorable député. J'ai seulement demandé à l'honorable député s'il pense que le Gouvernement peut obtenir de l'argent dépensé un meilleur rendement que les particuliers.

M. Dickey: Et j'ai répondu à la question de l'honorable député. Puis, j'ai abordé la question de l'honorable député de Greenwood, mais il semble que l'honorable député de Dufferin-Simcoe (M. Rowe) n'écoutait pas à ce moment-là.

L'hon. M. Rowe: J'écoutais, mais je n'aurais pas perdu grand'chose à ne pas écouter.

M. Dickey: La question est celle de savoir quelle mesure peut et doit adopter un gouvernement pour remédier à une situation de ce genre. Le ministre du Travail (M. Gregg) et le premier ministre suppléant ont clairement indiqué la ligne de conduite suivie par le Gouvernement. Ils ont signalé les mesures prévues. D'après les recommandations du Congrès des métiers et du travail et du Congrès canadien du Travail, si l'on active davantage la construction de maisons on créera un nombre considérable de nouveaux emplois. C'est une excellente proposition. Le fait est que le Gouvernement, comme le savent les honorables députés, a présenté au début de la session actuelle, une mesure législative propre à favoriser la construction d'habitations. Cette mesure a donné lieu à un long débat. Nous avons entendu beaucoup de critiques mais, lorsque le moment est venu de voter, bien peu de députés se sont prononcés contre le projet de loi.

M. Knowles: Règlement!

M. Dickey: Il y a lieu de féliciter les deux congrès du travail des propositions pratiques qu'ils ont soumises dans leurs mémoires. Ils ont d'abord commenté la loi sur l'assurance-chômage. Cette mesure a été approuvée et la portée en a été étendue en 1950, lorsque nous avons été aux prises avec une situation analogue à la situation actuelle. Depuis ce temps, la portée de la loi a été étendue de nouveau. Si, en se fondant sur les événements, le Gouvernement estime que de nouvelles modifications sont nécessaires, je suis convaincu qu'il n'hésitera pas à prendre les mesures voulues.

Les syndicats ouvriers ont aussi demandé la mise en œuvre d'un programme national d'assistance publique. L'autre soir, au cours du débat actuel, le ministre du Commerce (M. Howe) a signalé que, dans la préparation